

EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

Désignation de la formation / Durée / Dates / Lieux

Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants enregistré au RNCP – 37679

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026

Certificateurs : Ministère chargé de la Solidarité, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- Formation de 3 ans (6 semestres) en alternance de septembre N à juin N+3
- 1500 heures de formation théorique en centre de formation
- 2100 heures de formation pratique / 4 périodes de formation pratique
- Allègements et dispenses possibles selon le parcours professionnel et les diplômes
- La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté et dans divers lieux de formation pratique principalement sur le territoire Franc-Comtois.

Financements possibles

- Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté en fonction de votre classement à l'issue de la procédure d'admission
- Employeur
- Financement OPCO
- CPF
- CPF de transition (ex CIF)
- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Autofinancement

Objectifs de la formation

Construire les compétences attendues pour l'exercice du métier selon le référentiel d'activité et de compétences des décrets et arrêtés du 22 août 2022, 10 mars 2020, 9 août 2022 :

- Instaurer de la relation et accompagnement du jeune enfant en coopération avec la famille et dans son environnement.
- Élaboration et mise en œuvre du projet social, éducatif et pédagogique en direction du jeune enfant en coopération avec sa famille
- Conception et conduite de l'action éducative au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluri-professionnelle.
- Élaboration de l'action éducative en lien avec les cadres institutionnels et les partenaires
- Contribution à la compréhension et à l'évolution du domaine éducatif et social de la petite enfance.

Pré-requis pour accéder à la formation

- Être titulaire du Baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation.

S'agissant de cette 3ème condition, l'article L135.5 du code de l'éducation précise que les études, les expériences professionnelles, les acquis personnels peuvent être validés en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

A l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allégement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation. Cet allégement peut porter sur la formation théorique ou pratique. Toutefois la durée de la formation pratique ne peut être réduite de plus d'un tiers.

Public concerné par la formation et effectif

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant exercer un métier dans le secteur de l'intervention sociale avec une focale sur le jeune enfant de 0 à 7 ans
Promotions de 30 apprenants minimum à 50 apprenants maximum.

Modalités / délais d'accès ou d'inscription à la formation

Formation initiale (y compris apprentissage)

Si l'apprenant n'est pas salarié (lycén, étudiant, demandeur d'emploi, apprenti) :
Les inscriptions s'effectuent sur www.parcoursup.fr de janvier à mars

Formation professionnelle continue

Si l'apprenant est salarié ayant un financement par l'employeur ou l'OPCO (CDI, CDD, contrat de professionnalisation, CPF, Contrat personnel de formation) les inscriptions s'effectuent sur www.irts-fc.fr de janvier à mars.

Modalités de sélection :

Arrêté du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social.

Admission : Étude de dossier complété par un entretien

1. Étude du dossier individuel notamment du parcours scolaire, du parcours expérientiel (engagements, activités et centres d'intérêts et/ou CV) et du projet de formation motivé.

2. Entretien de motivation portant sur ses motivations, aptitudes pour la formation et l'exercice professionnel EJE

Les épreuves de sélection se déroulent entre avril et mai pour une rentrée à la mi-septembre. Des sessions supplémentaires peuvent être organisées jusqu'à la rentrée pour des candidats en cours d'emploi ou si des places financées par le Conseil Régional sont restées vacantes.

Coût de la sélection : 175 euros

Accès par la voie de l'apprentissage sur les 3 années de formation en lien avec le CFA Sanitaire et Social BFC.

Autres possibilités : post Jury VAE – par la voie de la formation

En cas de validation partielle, l'apprenant a la possibilité de suivre uniquement le(s) DC manquant(s)

Formation professionnelle continue (FPC)

Dans le cadre de la FPC, l'apprenant peut s'inscrire à certains modules de la formation EJE

Programme de la formation

Modules de formation du référentiel de certification du DE EJE

DF1 - 500 h - Accueil et accompagnement du jeune enfant et sa famille

DF2 - 500 h - Action éducative en direction du jeune enfant

DF3 - 250 h - Travail en équipe pluri-professionnelle et communication professionnelle

DF4 - 250 h - Dynamiques institutionnelles, partenariats et réseaux

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens techniques :

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

L'IRTS dispose :

- De salles de cours équipées d'internet et de vidéoprojecteurs
- D'une salle d'activité
- D'une plateforme Moodle d'apprentissage en ligne
- D'un Centre de Ressources Documentaires
- D'un espace d'information sur le vie apprenante consultable depuis WebAurion
- Espace restauration (mise à disposition de fours micro-ondes)

Moyens pédagogiques :

- Journées d'intégration

- Adaptation des parcours de formation : allègement et/ou dispense, bilan de positionnement, renforcement sur mesure, accompagnement du handicap
- Suivi individualisé
- Séances de formation théorique en présentiel avec support de cours diversifiés
- Interventions de professionnels et de personnes concernées
- Actions de formation sur sites
- Parcours de formation numériques synchrones et asynchrones
- Formation professionnelle en stage, suivi assuré par un tuteur de stage et un référent pédagogique
- Sessions communes (inter-filières)
- Travaux dirigés en petits groupes : analyse de la pratique, accompagnement des dossiers de certification
- Guidance de mémoire
- Temps de promotion
- Médiations techniques et culturelles
- Mises en situation professionnelle et études de cas
- Journées d'étude, conférences, ciné-débat
- Mobilité internationale d'étude, de stage
- Visite sur site d'établissement, de structures, services, dispositifs...

Moyens d'encadrement

Les apprenants disposent d'un secrétariat dédié pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

Ils sont encadrés par un responsable de la formation ; un responsable d'année pour chaque année de formation ; des référents de TD, référents de domaines de compétence.

Une équipe au CRD soutient les apprenants dans leur recherche bibliographique crd@irts-fc.fr

Un travail régulier est mené avec les sites qualifiants et référents professionnels.

Un référent mobilité internationale, un référent handicap et un référent orientation sont à leur disposition dans le cadre de situations ou de projets .

Modalités de suivi et d'évaluation de la formation

Modalités de suivi :

- Feuilles de présence globales et attestation individuelle mensuelle
- Feuilles d'émargement individuelles à destination des organismes financeurs

Modalités d'évaluation :

- Validation semestrielle de modules de formation en ECTS
- Évaluations écrites ou orales sous forme de contrôle de connaissances ou études de situations,
- Analyse de documents
- Mises en situation professionnelle
- Préparations aux certifications, épreuves blanches

Validation de la formation

Diplôme du Ministère de l'éducation Nationale et du ministère des affaires sociales

Le diplôme est délivré par la DREETS aux candidats qui ont obtenu la moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves de certification.

L'obtention du DEEJE valide 180 crédits européens (ECTS)

Débouchés à l'issue de la formation

Le DE EJE permet :

- D'accéder à tous les postes référencés au statut d'EJE ou à des postes nécessitant des compétences en lien avec celles de ce métier
- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité horizontale et de dispenses de certification des formations d'ASS, ES, ETS, CESF sous conditions de sélection
- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité verticale et dans le respect des conditions d'accès aux diplômes supérieurs du travail social (CAFDES, DEIS)
- De poursuivre au regard de la validation des acquis, des études supérieures universitaires

Contact

Responsable de formation

Patrice PIERRAT

patrice.pierrat@irts-fc.fr

Pour les financements, se renseigner auprès de :

Florence LELEU, **secrétaire pédagogique de la formation EJE** – florence.leleu@irts-fc.fr

Notre établissement est accessible aux personnes en situation de handicap

Référent handicap : referent.handicap@irts-fc.fr

Informations utiles

Taux de réussite au diplôme 2024 : 94,4% (36 présentés – 34 admis)

Taux de satisfaction à l'issue de la formation : 73,7% (19 répondants)

Droits d'inscription : 176 euros pour l'année 2024-2025

Frais de scolarité : 100 €

Coûts de la formation : 22 155 €

Prix de l'heure parcours partiel : 16€24 /h

Frais CRD : caution de 70 euros

CVEC : 103 euros pour les apprenants étudiants et apprentis

Coût de l'admission : 110 €

Épreuve d'admission commune pour les formations ASS – ES – EJE – ETS

Inscription à 2 formations : 130 €

Inscription à 3 formations : 150 €

Inscription à 4 formations : 170 €

L'IRTS propose la formation OASIIS Handicap. OASIIS Handicap est un dispositif qui favorise l'accès aux métiers des secteurs social et médico-social et de la santé des personnes en situation de handicap.

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25051 BESANÇON Cedex
03 81 41 61 00 - www.irts-fc.fr

MAJ 12/01/2025